

QUARTIER GALVENTS-CORBY

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU PREMIER COMITE DE PILOTAGE 7 OCTOBRE 2014</p>
--

Présents :

Yves SERIE, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et de la démocratie locale.

Elu(e)s délégué(e)s de quartier : Arnaud DELROT, Conseiller municipal, délégué à la cuisine centrale, coordinateur du quartier Galvents-Corby, Claude LAURANS, Adjoint au Maire, chargé du commerce, de l'artisanat, des marchés et du développement commercial, Maurice BOUYER, Conseiller municipal, délégué aux marchés.

Membres du Comité de pilotage : Marie-Claire COET ; Sophie LEFEVRE ; Régine TRITZ ; Pierre REBOU ; Alain BOELLE, Pierre BURNICHON ; Vincent CHANETZ ; José DA COSTA ; Jean HERAULT ; Pierre LEFEVRE ; Bernard MAILHE ; Florian MENAGER ; Jacques PERIER ; Jean-Pierre RIVIERE ; Jean-Pierre TRITZ ; Bernard TOUZELIN.

Excusés : Mrs Paul KERAGHEL, Pascal BOISSON.

Service de la Démocratie Locale : Anne PERRIER, Responsable de la vie associative, coopération décentralisée, fêtes et cérémonies, démocratie locale ; Malaladiana RAKOTOVAO : Assistante Démocratie Locale.

Yves SERIE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et de la Démocratie Locale lance le Comité de pilotage et répond à quelques questions concernant sa nouvelle composition : renouvellement des membres, personnes qui se sont inscrites au forum, anciens membres qui ont été contactés et qui n'ont pas forcément répondu. Le choix a été fait d'avoir une équipe resserrée à une vingtaine de personnes mais ce n'est pas fermé.

Après le tour de table, Anne Perrier, rappelle les grandes lignes du fonctionnement :

- Le Comité de pilotage prépare, convoque et anime le Conseil de quartier.
- Les membres font remonter des demandes et des préoccupations sur des sujets très divers et participent aux consultations (déplacements, équipements publics...).
- Selon l'ordre du jour et projets abordés lors des Conseil de quartier, il est rappelé au Comité de pilotage que les services de la Ville sont des services « ressources » pour intervenir en Conseils de quartier afin d'expliquer les projets présentés, ainsi que les Elu(e)s des secteurs concernés. Le Conseil de quartier est un lieu de réflexion visant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Relais entre les habitants, les élus et les services de la Ville, la réunion des Conseillers de quartier permet de faire émerger des propositions. Informés des projets de la Municipalité concernant les aménagements urbains, le cadre de vie, la sécurité, les animations..., les conseillers de quartier, en contact régulier avec tous les habitants, formulent des avis afin d'améliorer la vie quotidienne. Il se réunit une à deux fois par an. L'information est relayée par boîtage et par le magazine de la Ville, Clamart Infos.

- Le compte-rendu est rédigé par un membre ou un délégué du quartier.
- Il peut être organisé des réunions « inter-quartiers » selon les thèmes.
- Le Comité de pilotage prépare également les animations du Conseil de quartier (ex, repas de quartier).
- La fréquence des Comités de pilotage est trimestrielle ou semestrielle.
- Chaque Conseil de quartier est doté d'un budget propre.

RAPPORTEURS :

La Municipalité a choisi de mettre en place des rapporteurs sur 3 thèmes :

- 1) Urbanisme : Bernard MAILHE, Jean-Pierre RIVIERE ;
- 2) Voirie/embellissement : Bernard MAILHE ; Pierre LEFEVRE ;
- 3) Vie du quartier : Marie-Claire COET, Sophie LEFEVRE, un membre de l'association du jardin partagé des Galvents.

Points abordés par les membres du Comité de pilotage :

- Découpage du quartier peut-être à revoir (réalisé sur la base du circuit de ramassage des ordures ménagères).

- Présentation de l'Association du jardin partagé des Galvents :

Cette création fait suite à une initiative du Comité de pilotage et du Conseil de quartier. La Présidente, Mme Tritz, invite tous les membres à venir découvrir le jardin où se déroulent diverses animations depuis son ouverture sur une parcelle municipale entièrement réhabilitée.

Point agenda: la Fête des châtaignes, le 22 novembre à partir de 16h.

Un point sur les travaux de la toiture du cabanon a été faite.

➤ **Transports :**

Plusieurs interrogations concernent l'arrivée du tramway et ses conséquences (accès à la station depuis le bas, changement de fréquentation).

Concernant le Clamibus, les élus expliquent qu'il est prévu d'étudier la possibilité de doubler sa fréquence.

➤ **Stationnement :**

La difficulté est d'inciter les habitants à utiliser leurs garages personnels.

La question de la possibilité d'aménager des parkings en hauteur est évoquée car le parking souterrain pose de grandes difficultés.

Arrêt minute devant Prestige Vert : il devrait être mis en place.

➤ **Insécurité :**

Insécurité signalée aux abords du collège, suite à d'importantes nuisances, (rassemblement, allers et venues de 2 roues et voitures).

La vigilance et les règles de sécurité concernant la fermeture du petit portail vert du square mitoyen au lycée Jacques Monod sont rappelées. La réparation de la serrure et la pose de panneaux « interdit au public » sont souhaitées. La possibilité pour la Police Municipale de faire des rondes aux heures de point est abordée.

Pour ces mêmes raisons d'insécurité, il est rappelé que les arbres dans le square ouvert, rue du Fort, face au lycée, ont été coupés, sur la demande du proviseur, afin d'avoir une meilleure visibilité.

Il est évoqué une recrudescence des cambriolages.

Autre cause d'insécurité : une vitesse excessive dans certaines rues qui servent de voies de délestage. Problème spécifique pour étudier un ralentissement rue Paul Padé/Rue des Galvents (transmission de la demande aux services techniques).

➤ **Urbanisme :**

Le Comité de pilotage se demande si un projet est envisagé au 9 rue de Bièvres.

Il apparaîtrait que ce projet de Clamart Habitat est encore à l'étude

M. Touzelin s'interroge sur un transformateur ne figurant pas au cadastre.

➤ **Propreté :**

Problème récurrent des canisettes (entre la rue Corby et la rue de Chatillon).

Distribution des sacs de déchets verts et de tri à revoir sur certains secteurs pavillonnaires avec Sud de Seine.

Problème de nuisances d'un restaurant/Kebab avenue Jean-Baptiste Clément qui cause des nuisances.

Problème des poubelles du collège qui restent souvent dehors.

➤ **Présentation de Mme Dubois**, Conseillère au handicap et à l'accessibilité qui attire l'attention sur les problèmes d'accessibilité des lieux de réunion pour des personnes à mobilité réduite.

➤ **Travaux**

Impasse sans souci : les services techniques informent du fait que les travaux d'assainissement n'ont pas pu débuter à cause d'un problème de clôture avec une propriété riveraine nécessitant la réalisation d'un référé préventif qui est une procédure spéciale auprès des assurances. Le chantier débutera à la fin du 1^{er} trimestre 2015. Un courrier va être fait aux riverains.

- Divers : distribution de sel pour la période hivernale à partir du 8 novembre (information dans Clamart Infos).

Concernant les aménagements de Voirie, de trottoirs, de tours des arbres, M. Lefèvre présente différentes propositions.

Les membres du Comité de pilotage tiennent à souligner leur sentiment d'habiter un très beau quartier. Ils suggèrent de mettre en place des initiatives et animations (par ex, un jeu de reconnaissance) valorisants ainsi leur quartier qui bénéficie d'une excellente vue notamment sur la capitale.

* * * * *